

Pacific Heads of Nursing & Midwifery Meeting

Réunion des directeurs des soins infirmiers et obstétricaux du Pacifique

LES INFIRMIÈRES ENSEMBLE : UNE FORCE POUR LA SANTÉ MONDIALE

14–16 novembre 2023, hôtel Tanoa International, Nadi (Fidji)

Point sur le programme de formation de deuxième cycle en soins infirmiers à l'École de soins infirmiers de l'Université nationale de Fidji

Document présenté par Dharmendra Naidu, Directeur de l'École de soins infirmiers, Faculté de médecine, des sciences de la santé et des soins infirmiers (CMNHS), Université nationale des Fidji (FNU)

Point 3.1 de l'ordre du jour

De 2018 à 2023, l'École de soins infirmiers de l'Université nationale des Fidji a conçu et mis en place trois (3) nouveaux programmes de diplôme de deuxième cycle (en 1 an) et deux (2) nouveaux programmes de master (en 2 ans) en soins infirmiers. Les résultats d'apprentissage de tous les programmes de deuxième cycle conçus par l'École de soins infirmiers sont en adéquation avec les normes figurant dans le cadre de spécialisation des soins infirmiers aux Fidji et avec les domaines et normes du Conseil fidjien des soins infirmiers pour les programmes de cycle supérieur, ce qui a permis d'augmenter le nombre d'inscriptions et de personnes diplômées, et de recueillir sur le terrain des données montrant une amélioration des services de santé.

L'École de soins infirmiers est confrontée à des difficultés constantes de recrutement de spécialistes en soins infirmiers susceptibles de fournir des conseils et des orientations lors de l'élaboration de programmes cliniques spécialisés de deuxième cycle et de dispenser l'enseignement des programmes de cycle supérieur. Le personnel infirmier ayant suivi une formation spécialisée souffre d'un manque de reconnaissance, auquel il serait possible de remédier grâce à la mise en œuvre du cadre de spécialisation des soins infirmiers aux Fidji pour la reconnaissance des infirmières et infirmiers et l'amélioration de leur fidélisation.

1. CONTEXTE

L'École de soins infirmiers (SoN) de l'Université nationale des Fidji (FNU) est le principal établissement de formation en soins infirmiers des Fidji, avec plus de 700 étudiantes et étudiants inscrits chaque année à ses programmes de premier et deuxième cycles. Les programmes de deuxième cycle conçus dans l'École de soins infirmiers sont alignés sur le [FNU's strategic plan 2021 – 2026 on Pillar 1 Education for Employability](#) [Plan stratégique de l'Université nationale des Fidji pour 2021-2026, pilier 1 : Éducation pour l'employabilité]. L'Université nationale des Fidji s'engage à produire des diplômés prêts à travailler au niveau du deuxième cycle, avec les aptitudes, les connaissances, les compétences et les comportements nécessaires pour réussir sur un marché de l'emploi compétitif. Les programmes élaborés sont de nature inclusive et répondent non seulement aux besoins de la population fidjienne en matière de santé, mais tiennent également compte des besoins régionaux en matière de personnel de santé. Le Modèle de pratique spécialisée en soins infirmiers pour le Pacifique, élaboré avec l'Alliance des chefs d'unités de soins infirmiers et obstétricaux du Pacifique Sud ([SPCNMOA](#)) en 2018, est un document de référence important que les personnes qui conçoivent des programmes utilisent pour répondre aux besoins des pays de la région en matière de soins infirmiers.

Avant 2018, seuls quatre (4) programmes de diplôme de deuxième cycle étaient proposés par l'école. Cette tendance a radicalement changé après l'élaboration du [cadre de spécialisation en soins infirmiers des Fidji](#) par la Division des soins infirmiers du ministère de la Santé et des Services médicaux (MHMS) des Fidji, et des [domaines et normes pour les programmes de deuxième cycle](#) par le [Conseil fidjien des soins infirmiers](#). Cela a permis aux personnes concevant les programmes d'études de l'école de distinguer clairement les normes de pratique des titulaires d'un diplôme de second cycle (en 1 an), de celles des titulaires d'un master (en 2 ans) et des infirmières et infirmiers praticiens.

2. PROGRÈS ET RÉALISATIONS

2.1 Augmentation du nombre et de la qualité des programmes de deuxième cycle en soins infirmiers

De 2018 à 2023, l'École de soins infirmiers a conçu et mis en place trois (3) nouveaux programmes de diplôme de deuxième cycle (en 1 an) et deux (2) nouveaux programmes de master (en 2 ans), soit

un total de neuf (9) programmes de cycle supérieur en soins infirmiers actuellement proposés. Les nouvelles offres sont les suivantes :

- diplôme de deuxième cycle (en 1 an) en soins infirmiers communautaires ;
- diplôme de deuxième cycle (en 1 an) en soins infirmiers périopératoires ;
- diplôme de deuxième cycle (en 1 an) en soins infirmiers d'urgence ;
- master (en 2 ans) en soins infirmiers d'urgence ;
- master (en 2 ans) d'infirmier-ère praticien-ne (à partir du premier semestre 2024).

L'École de soins infirmiers a continué à répondre à l'appel régional pour des études de cycle supérieur en soins infirmiers dans les pays où cela est jugé possible. L'école a également commencé à dispenser son programme de mise à niveau en soins obstétricaux et son programme local de soins obstétricaux en République des Îles Marshall et, le mois dernier, un protocole d'accord a été signé pour dispenser le programme local de soins obstétricaux aux Îles Cook. La mise en œuvre du programme de formation en soins infirmiers à Nauru a également commencé cette année et il est probable qu'elle commence à Tuvalu en 2024. Le CMNHS est actuellement en négociation pour proposer des programmes de soins infirmiers à d'autres États et Territoires insulaires océaniques.

L'ajout de ces programmes a contribué à revitaliser le portefeuille de recherche de l'École de soins infirmiers, qui a présenté pour la première fois cinq exposés et trois posters au Colloque 2023 sur la recherche sanitaire dans les îles du Pacifique.

2.2 Augmentation du nombre d'inscriptions et de diplômés de deuxième cycle en soins infirmiers

La mobilité du personnel infirmier qualifié aux Fidji a augmenté à partir de 2021, plus de 700 infirmières et infirmiers ayant démissionné en 2022 de leur poste au sein du ministère de la Santé et des Services médicaux (MHMS) des Fidji. Cette situation est sans précédent et a eu des conséquences considérables sur les services de soins, car la plupart de ces agents étaient des praticiennes et praticiens expérimentés dans leur domaine de spécialisation. Cette évolution de la mobilité du personnel infirmier a créé une demande de formation d'un plus grand nombre d'infirmières et d'infirmiers dans des domaines spécialisés, afin que la qualité des soins soit affectée le moins possible. En conséquence, le nombre d'inscriptions d'infirmières et d'infirmiers à des programmes de deuxième cycle et le nombre de diplômés ont augmenté. Au total, 106 personnes ont obtenu un diplôme de deuxième cycle en 2022, soit une augmentation de 26 % par rapport à 2021 (29 diplômés de deuxième cycle en 2021). Les rapports informels reçus des directeurs des soins

infirmiers ainsi que des directeurs des soins infirmiers et obstétricaux indiquent que les diplômés ont une contribution et un effet positifs sur les services de soins.

3. DÉFIS

3.1 Recrutement de personnel infirmier à l'Université nationale des Fidji

Avec le lancement des programmes de soins infirmiers périopératoires et intensifs, l'École de soins infirmiers a été confrontée à des difficultés pour recruter des spécialistes en soins infirmiers susceptibles de fournir des conseils et des orientations lors de l'élaboration de programmes cliniques spécialisés de deuxième cycle. En outre, il a été difficile de recruter des intervenants et des professeurs pour les programmes cliniques spécialisés et les études de niveau 9. Malgré ces difficultés, l'école a noué des relations de travail avec de nouveaux partenaires, le développement des programmes de deuxième cycle ayant ouvert des possibilités de collaboration avec des organismes professionnels tels que le Centre collaborateur de l'OMS pour les soins infirmiers, l'obstétrique et le développement sanitaire de l'Université de technologie de Sydney (UTS), le National Critical Care and Trauma Response Centre (NCCTRC), l'Association océanienne du personnel infirmier de bloc opératoire (PIORNA) et d'autres encore.

3.2 Reconnaissance des spécialités en soins infirmiers

Le personnel infirmier qui suit une formation spécialisée en soins infirmiers doit être reconnu comme appartenant à un corps de métier infirmier spécialisé. Selon le cadre de spécialisation, il s'agit de spécialistes des soins infirmiers cliniques et de consultants en soins cliniques. Le champ d'action et la description des fonctions des spécialistes des soins infirmiers cliniques et des consultants en soins cliniques doivent être correctement définis et adoptés par consensus par le ministère de la Santé et des Services médicaux (MHMS) des Fidji et le Conseil fidjien des soins infirmiers. Les infirmières et infirmiers doivent être reconnus lorsqu'ils suivent des études de deuxième cycle, car le manque de reconnaissance contribue aux problèmes de fidélisation du personnel et à la poursuite du cercle vicieux qui consiste à former du personnel infirmier pour ensuite le perdre.

4. ORIENTATIONS FUTURES

4.1 Recommandations à l'intention des pouvoirs publics :

- 4.1.1 Le cadre de spécialisation des soins infirmiers doit être mis en œuvre pour la reconnaissance et la fidélisation du personnel infirmier aux Fidji.
- 4.1.2 Le ministère de la Santé et des Services médicaux et le Conseil fidjien des soins infirmiers doivent mettre en place un conseil d'administration qui mettra en place une structure pour la reconnaissance des soins infirmiers, qui enregistra, autorisera et réglementera les pratiques du personnel infirmier spécialisé aux Fidji. À l'invitation du gouvernement, les établissements d'enseignement des soins infirmiers des Fidji – à savoir l'École de soins infirmiers (SoN) de l'Université nationale des Fidji (FNU), le TISI Sangam College of Nursing et l'École de soins infirmiers de l'Université des Fidji – contribueront à la mise en place d'une spécialisation dans la pratique des soins infirmiers aux Fidji.

4.2 Recommandations à l'intention des partenaires du développement

- 4.2.1 S'agissant des Fidji et des pays de la région, les partenaires du développement – notamment le ministère australien des Affaires étrangères et du Commerce (DFAT), la CPS, l'OMS, le Programme d'aide néo-zélandais (NZAID) – doivent faire preuve d'une meilleure compréhension de l'investissement en faveur de la formation et du soutien à l'enseignement du personnel infirmier, notamment en apportant les compétences techniques nécessaires pour contribuer à la conception des programmes à l'Université nationale des Fidji en tenant compte des tendances à la mobilité du personnel infirmier dans la région.
- 4.2.2 Les partenaires du développement doivent continuer à rechercher des soutiens en ce qui concerne les compétences pédagogiques requises dans les programmes de soins infirmiers lorsque les possibilités de recrutement en Océanie sont faibles, voire nulles, tout en développant simultanément les compétences pédagogiques et techniques locales, afin de renforcer durablement les capacités d'enseignement à l'Université nationale des Fidji et dans toute la région pour les programmes de soins infirmiers spécialisés.